

## POSTULAT – FEMMES EN MARCHÉ : UN AUTRE REGARD SUR L'ESPACE URBAIN

L'espace public devrait, par définition, appartenir à toutes et tous. Malheureusement, dans les faits, il est investi de manière très différente par les femmes et par les hommes. La politique d'aménagement urbain et d'investissements publics se base encore aujourd'hui sur le mythe de la canalisation d'une prétendue violence des garçons, privilégiant notamment la construction d'équipements sportifs. Conséquence indirecte et regrettable, l'espace public appartient prioritairement aux personnes qui se conforment au modèle masculin de virilité. Les autres – les femmes, mais aussi les hommes ne correspondant pas au schéma traditionnel du mâle viril – s'en retirent progressivement, dès l'adolescence puis s'habituent à ne faire que se déplacer d'un point à l'autre.[1] Les motifs de cette répartition inéquitable de l'espace public sont multiples et historiques. Des études expriment aujourd'hui que certains partis pris du développement de l'espace urbain « durable » conduiraient à renforcer ces comportements. [2] Sans remettre en question les évolutions de la commune d'aujourd'hui, il est indispensable de prendre en compte les préoccupations des femmes dans les aménagements de l'espace public. Il est essentiel de favoriser un réel accès des femmes à l'entier de l'espace public par des actions concrètes et visibles.

Des améliorations notables sur un sujet aussi complexe nécessiteront des évolutions éducatives, culturelles, sociales prennent du temps et ne sont pas exclusivement du ressort communal. Ceci étant, nous proposons que notre commune apporte sa pierre à l'édifice et se penche sur la problématique de l'occupation de son espace urbain de la façon la plus simple : en demandant leur avis aux femmes elles-mêmes, dans une approche concrète et participative, sur le terrain.

Le concept de « marche exploratoire [3] » a été développé au Canada à la fin du siècle dernier et repris dans différentes villes de France dans les années 2000. Il s'agit de réaliser des diagnostics en arpentant les rues des quartiers pour observer le terrain. Cette action permet de faire des critiques sur le secteur, d'identifier des obstacles à la mobilité et à la sécurité, mais également de révéler des aspects positifs du milieu, dans une approche participative pour faire évoluer une situation.

Les « marches exploratoires [4] » devraient réunir un groupe d'habitantes, des animatrices et animateurs socioculturel-le-s, des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs, des représentantes et des représentants des services communaux, notamment de l'urbanisme et de la sécurité, ceci afin de trouver des pistes et solutions concrètes, permettant aux femmes de se sentir à l'aise et en confiance dans un environnement qui leur est aujourd'hui malheureusement souvent austère. Cet outil facilite l'appropriation de l'espace public par les femmes, les implique concrètement dans les améliorations possibles pour leur sécurité, leur cadre de vie, et renforce leur compétence et leur légitimité par une approche démocratique et inclusive.

**Par ce postulat, nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité de mettre en œuvre des marches exploratoires dans différents quartiers de la Ville de Morges, afin de mettre en lumière les besoins spécifiques des femmes dans l'espace public et offrir des solutions concrètes aux problèmes qui seront identifiés par elles.**

[1] Interview Marylène Lieber, professeure en sociologie à l'Université de Genève, Le Courrier, le 8 octobre 2017

[2] Yves Raibaud, *La ville durable creuse les inégalités*, Le Temps, 19 février 2018

[3] Centre d'écologie urbaine de Montréal, *Outils pour transformer sa ville, Marche exploratoire*(<http://www.ecologieurbaine.net/fr/outils-8-test/item/85-marche-exploratoire>)

[4] Comité interministériel des villes, *Guide méthodologique des marches exploratoires*, Cahiers pratiques hors-série, Editions du CIV ([www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/sgciv-guidemarcheexploratoire.pdf](http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/sgciv-guidemarcheexploratoire.pdf))

Par le groupe PSIG, Aline Dupontet

6.06.2018